MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20- 0659 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

Ouagadougou, le 11 SEPT 2020

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel **de recrutement de deux (02) élèves Techniciens Supérieurs de Musée, session 2020.**

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DE MUSÉE

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	BADO YOMBOUÈ VOGNÉ	238477	2610_4829_3678_6234	10/08/76
2	BIYEN YANNICK	225815	2610_4506_4073_7518	19/06/83
3	SANON SEYDOU	303911	1026_7609_2491_2817	04/12/85
4	ZAGRE WENDINGOUDI MOCTAR	238490	2610_5139_8791_4057	02/04/83

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
Secrétariat Général
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon